

Arrêté de nomination de M. Mulocheau à Saint-Pierre-de-Cernières.

Numéro d'inventaire : 1999.04359

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Préfecture de l'Eure (Evreux)

Date de création : 1932

Description : Feuille de papier bis.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Préfecture de l'Eure - Instruction Publique - Personnel - République française. / Le Préfet de l'Eure, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction Publique arrête : Article 1er : Monsieur Mulocheau Georges, Instituteur adjoint à l'école de garçons de Bernay, est nommé Instituteur chargé de l'école de garçons de Saint-Pierre-Cernières (Poste vacant), à dater du 1er octobre 1832. / Article 2 : M. l'Inspecteur d'Académie est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté. / Fait à Evreux, le 6 août 1932. Le Préfet : (signature Moitessier barrée). / Pour le Préfet et par délégation, le Secrétaire général (signature A. Bousquet.) / Pour ampliation : Le Secrétaire général (signature illisible). / Un estampillage : Préfecture de l'Eure est apposé au bas de la feuille. / Au dos de la feuille, un cachet de la poste : Bernay Eure 16* 11-08-32. (Document à rapprocher de celui qui a le numéro d'inventaire 04350.)

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Nom de la commune : Évreux

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Évreux

B
PREFECTURE DE L'EURE

Instruction Publique

Personnel

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet de l'Eure,

Officier de la Légion d'Honneur,

Officier de l'Instruction Publique,

Vu les articles 8 et 9 de la loi du 14 Juin 1854,

Vu l'article 4 du décret du 9 mars 1852 et l'article 23 de celui du 22 août 1854,

Vu la loi du 16 Juin 1881,

Vu la loi du 30 octobre 1886,

Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie,

ARRÈTE:

ARTICLE PREMIER. - Monsieur MULOCHEAU Georges, Instituteur adjoint à l'école de garçons de Bernay, est nommé instituteur chargé de l'école de garçons de St-Pierre-de-Cemières (Poste vacant), à dater du 1er Octobre 1932.

ARTICLE 2. - M. l'Inspecteur d'Académie est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Evreux, le 6 Août 1932.

Le Préfet,

Signé: Meitessier.

Pour ampliation,
Le Secrétaire Général,

P. le Préfet
et par délégation,

Le Secrétaire général,
Signé : A.BOUSQUET.

